



**artisan**

Le climat change, adaptons-nous  
avec la nature

# Solutions d'Adaptation Fondées sur la Nature (SAFN)

## dans 4 territoires agricoles



Cette brochure synthétise les résultats de l'accompagnement de 4 territoires agricoles, réalisé par Solagro dans le cadre du projet **Life Artisan**, Action C6.3, menée de 2020 à 2023.

Ce document s'adresse plus particulièrement aux acteurs locaux et aux acteurs des filières agricoles qui souhaiteraient engager sur leur territoire des réflexions d'adaptation au changement climatique et de préservation de la biodiversité en agriculture.

### AU SOMMAIRE :

1. Contexte
2. Portraits de territoires accompagnés
3. Regards croisés
4. Enseignements

#### Vous y trouverez :

- Une description des enjeux de chacun des territoires accompagnés sous la forme d'un portrait, et d'un tableau exposant les dynamiques d'actions, les leviers et les freins, avec une « entrée » relative aux agriculteurs et une autre relative aux porteurs de projets et aux acteurs locaux ;
- Une analyse transversale et commune des résultats de la démarche d'accompagnement technique de ces territoires pilotes, et des enseignements généraux déclinés sous la forme de recommandations pour les porteurs de projets en matière de partenariat ou d'animation sur le territoire, mais également pour l'accompagnement des producteurs pour le déploiement de pratiques agroécologiques.



Ce document a été rédigé par Nicolas Métayer, Caroline Gibert, Frédéric Coulon, Éloïse Descamps, Victorine Castex, Sylvain Doublet de Solagro.  
© Crédits photos – Solagro / Frédéric Coulon, Antoine Couturier, Florin Malafosse.

# Contexte

Coordonné par l'OFB, le projet [Life intégré ARTISAN](#) (2020-2027) a pour objectif d'Accroître la Résilience des Territoires au changement climatique par l'Incitation aux Solutions d'Adaptation fondées sur la Nature. De 2020 à 2023, Solagro a accompagné **4 acteurs publics et privés** situés sur le Bassin Adour-Garonne en régions Occitanie et Nouvelle-Aquitaine, **volontaires pour déployer** des Solutions d'Adaptation au changement climatique Fondées sur la Nature (SaFN) sur leur territoire agricole. Ces accompagnements ont concerné :

- Deux collectivités territoriales :
  - Le Conseil départemental du Gers (CD 32),
  - Le Syndicat Mixte pour le Développement Durable de l'Estuaire de la Gironde (SMIDDEST), établissement public territorial de bassin,
- Deux coopératives agricoles :
  - Les Fédérations Départementales des CUMA du Tarn et de l'Aveyron (FDCUMA 81, FDCUMA 12),
  - La Coopérative de Mansle.

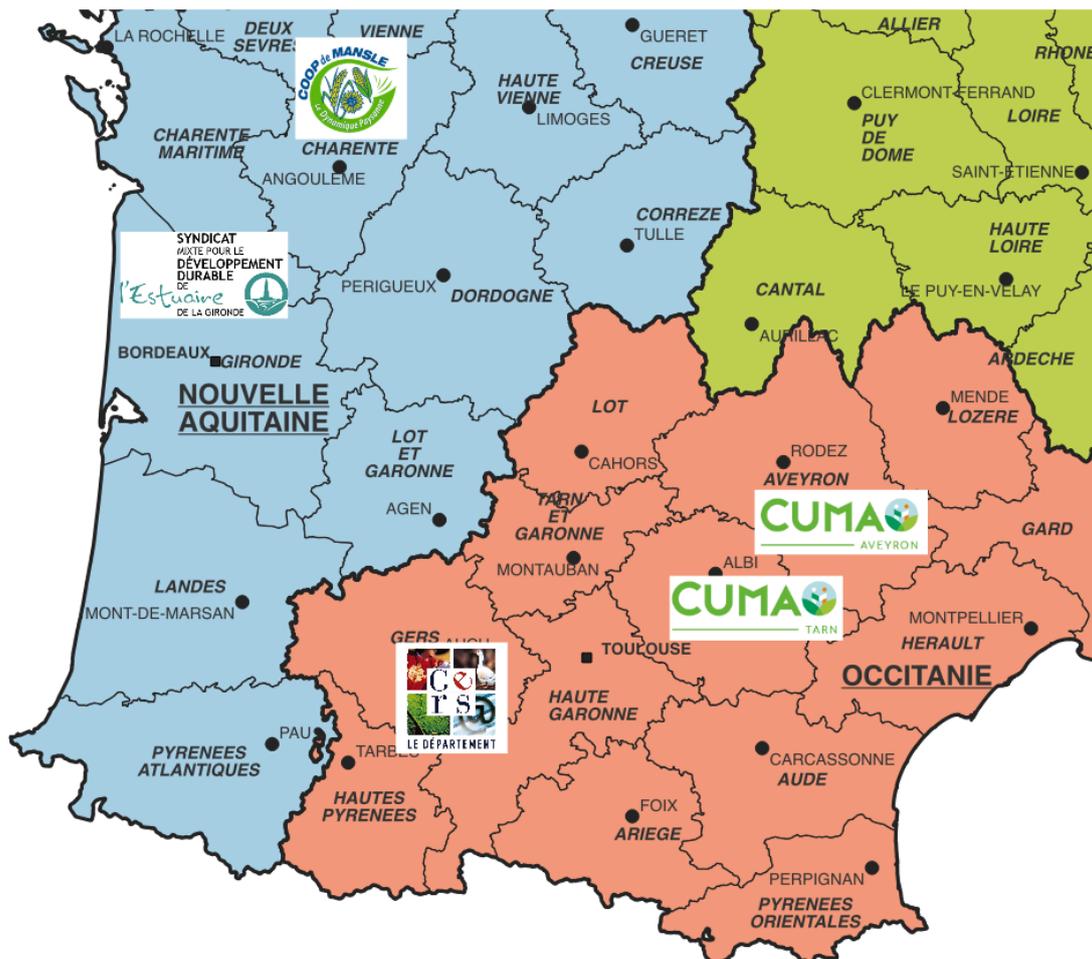


Figure 1 : Impulser une dynamique de déploiement de SaFN dans les territoires pilotes

## >> Partage de la méthode

L'accompagnement effectué par Solagro a consisté en **4 étapes successives** (voir Figure 2) qui se sont déroulées sur une année entière pour chaque territoire. Les deux premières étapes, étude de vulnérabilité et plan de déploiement des SaFN, avaient pour principal objectif l'appropriation des enjeux des SaFN et de leur utilisation possible par l'organisme accompagné. À cette fin, Solagro s'est appuyée sur les études et rapports disponibles localement afin d'établir un état des lieux de la vulnérabilité de l'agriculture au changement climatique ainsi que de la biodiversité, complété d'une expertise spécifique mobilisant des outils et données généralement libres d'accès (portail [CANARI-France](#), [Géoportail](#), [plateforme Osaé](#), [méthode Haute Valeur Naturelle](#), [carte Adonis](#), etc.).

Des animations (enquêtes, présentations, formations, ateliers, etc.) ont ensuite été conjointement planifiées avec chaque organisme afin de recenser et identifier, sur chaque territoire, les SaFN déjà mises en œuvre à des échelles individuelles et/ou collectives, puis d'initier des réflexions quant à de nouvelles SaFN ou à des synergies entre SaFN, lorsque cela était envisageable, et pour le déploiement à court ou moyen terme de chaque SaFN au regard des critères de faisabilité technique, organisationnelle et économique.

Les deux premières étapes étaient essentiellement orientées vers la structure accompagnée, avec la possibilité pour chaque type d'acteur d'élargir les partenaires à associer à la démarche, notamment en ce qui concerne l'appropriation des SaFN envisageables pour le territoire et les choix de déploiement pour en assurer la dissémination au travers de différents temps d'animations.

À l'issue de chaque accompagnement, un bilan a été réalisé, avec notamment un tableau de bord permettant de suivre la mise en œuvre du déploiement des post-accompagnements sur chaque territoire.

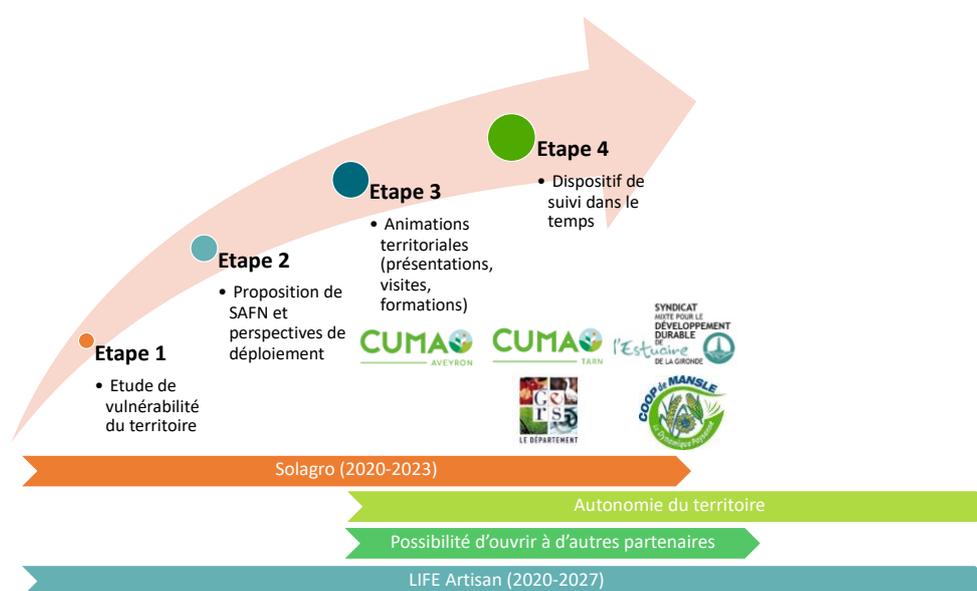


Figure 2 : Impulser une dynamique de déploiement des SaFN agricoles dans les territoires pilotes



Session d'animation dans l'Aveyron



et présentation du diagnostic dans le Gers.

## >> Proposition de définitions et appropriation des concepts

Le concept de SaFN est relativement récent et novateur en introduisant l'adaptation au changement climatique, sujet dont les acteurs, et notamment ceux du secteur agricole, ne se sont pas véritablement emparés. Afin de faire ressortir les modes de production qui reposent sur les fonctionnalités écologiques de l'agrosystème, tout en minimisant la consommation de ressources (intrants, eau et énergie) et en préservant les biens communs (eau, sol, air, biodiversité), les échanges ont donc été envisagés et conduits via le prisme de l'agroécologie.

En effet, de nombreuses **pratiques agroécologiques**, répondant au double **enjeu climat et biodiversité**, peuvent ainsi être mobilisées dans le cadre des SaFN, telles que la diversité des espèces et variétés cultivées et des races domestiques, le maintien et le renforcement des infrastructures agroécologiques, comme par exemple l'agroforesterie, ou encore la gestion des intercultures. Cette diversité de pratiques a donc permis d'envisager des SaFN sur chaque territoire pilote, en considérant la diversité des systèmes agricoles (élevage, grandes cultures, viticulture, etc.) et des caractéristiques environnementales qui composent chacun des territoires accompagnés. Afin d'aider à percevoir l'intérêt de ces pratiques, celles-ci ont notamment été organisées par objectif agricole comme dans l'exemple ci-dessous.

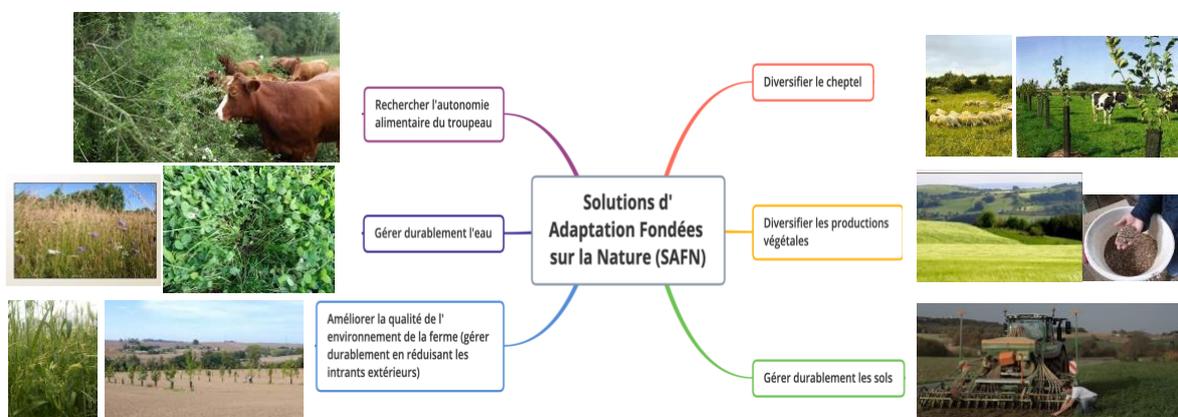


Figure 3 : Illustration de classification de SaFN selon l'objectif agricole recherché

# Portrait des territoires accompagnés & regards croisés

Charente



Gironde



Gers



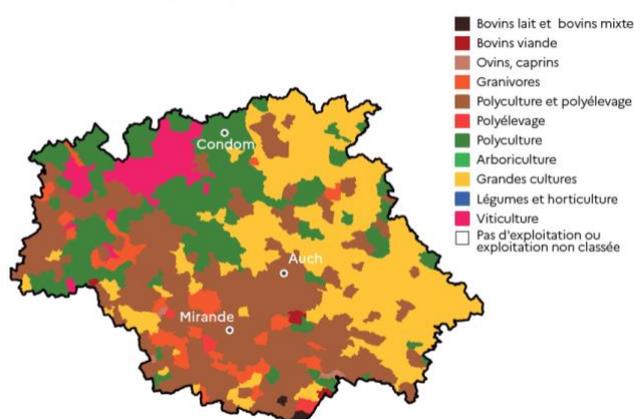
Tarn et Aveyron



Témoignages des 4 représentants des territoires agricoles  
lors de la journée Life ARTISAN à Auch, le 10 octobre 2023

Le Gers est un territoire rural, premier département français pour l'agriculture biologique, premier producteur de tournesol, de soja et d'oies, et le 2<sup>ème</sup> producteur de canards gras et maïs irrigué. Ce sont environ 6 680 exploitations agricoles qui valorisent une superficie agricole utile de 446 000 ha, soit près de 71% de l'occupation des sols du département.

Orientations technico-économiques principales des communes du Gers.



Sources : ©IGN BD CARTO© IGN ROUTES 500 \*Données Agreste Recensement agricole 2020\*Protocole IGN/MAAF 2011

Figure 4 : Répartition des filières agricoles sur le département du Gers

Depuis la Loi NOTRe (2015), les interventions auprès des agriculteurs sont devenues la compétence de la Région Occitanie. Néanmoins, le Conseil Départemental du Gers continue à accompagner les acteurs territoriaux sur les [enjeux de transition énergétique](#) et de préservation de la ressource en eau (SAGE). Ainsi, le Département du Gers a souhaité proposer une acculturation commune aux collectivités locales et du milieu agricole, et une expertise sur les principaux enjeux territoriaux en matière d'adaptation aux changements climatiques et de préservation de la biodiversité dans la perspective de réfléchir à l'agriculture à mettre en œuvre demain.

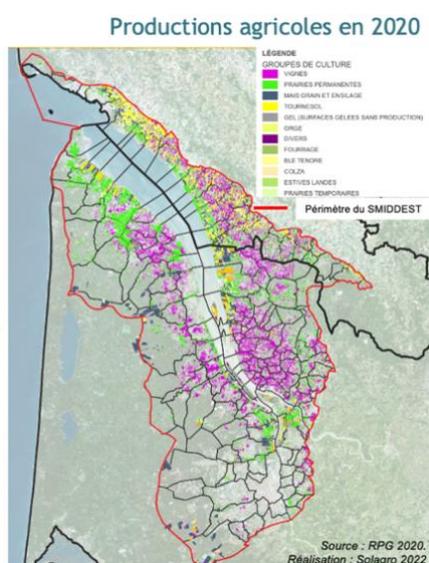
Sur ce territoire agricole diversifié (grandes cultures, viticulture, élevage) avec un développement prégnant des énergies renouvelables (agrivoltaïsme, bois-énergie...), les échanges sur les pratiques agroécologiques et la mise en œuvre de SaFN (haies, agroforesterie, entretien des marais...) permettent de rassembler, structurer et fédérer des acteurs pour envisager « l'agriculture de demain ».

Dans le Gers, si les évolutions du climat se font déjà ressentir, les acteurs du monde agricole ne sont pas encore enclins à penser à l'évolution des systèmes d'exploitation, un sujet « peu verbalisé ». Les agriculteurs sont cependant en forte demande d'accompagnement pour faire face aux évolutions climatiques.



Agriculteurs	Partenaires
<p><b>Contexte de l'engagement et motivation des acteurs</b></p>	
<p>La diminution du nombre d'installations, la problématique de la transmission et de la reprise des exploitations demandent une réflexion orientée vers la mise en place de nouvelles pratiques plus respectueuses de l'environnement pour redonner le goût du métier et attirer de nouveaux jeunes.</p> <p>Le manque de connaissances sur le lien entre pratiques agricoles et préservation de la biodiversité sont néanmoins un frein.</p> <p>Agroécologie, agroforesterie et les SaFN demandent un changement de pratiques car non traditionnelles, et nécessitent un accompagnement de la part des territoires.</p>	<p>Engagé dans une réflexion sur l'agriculture de demain et une meilleure compréhension des enjeux liés au climat et l'alimentation, le CD32 a trouvé avec le projet Life ARTISAN le moyen de bénéficier d'un accompagnement technique sur ce projet prospectif. Le projet ARTISAN constituait aussi pour le CD32 une opportunité de mieux connaître les acteurs engagés et de donner davantage de visibilité aux actions d'animation territoriale qu'il porte.</p> <p>Le projet a bénéficié du bon portage par la Vice-Présidente en charge de l'agriculture et du suivi par la Cheffe de service agriculture et transition écologique, et des élus.</p>
<p><b>Liens historiques avec l'action agricole</b></p>	
<p>Les agriculteurs entretiennent des liens diffus avec les collectivités notamment depuis que le CD32 a perdu la compétence sur l'agriculture.</p> <p>Les liens perdurent avec les programmes de plantations de haies, énergie, SAGE et PAT à travers des animations.</p> <p>Une réflexion collective sur l'agriculture de demain est menée par le CD32 (groupes de travail multi-partenarial) en concertation avec les agriculteurs.</p> <p>Un groupe thématique sur l'agroécologie et la gestion de l'eau était constitué à la Cité des Transitions Energétique et Écologique (CIT2E) et dans le PNR Astarac.</p>	<p>Les liens avec le monde agricole ont changé depuis la Loi NOTRe, mais le CD32 a une bonne connaissance des dynamiques territoriales et agit en tant qu'animateur et financeur des structures qui accompagnent les agriculteurs.</p> <p>Le financement de haies et la mise en place d'infrastructures agroécologiques permettent de maintenir un lien direct avec les agriculteurs et de mener une réflexion stratégique collective sur l'avenir de l'agriculture.</p> <p>Les difficultés du CD 32 à rentrer dans les réflexions opérationnelles sont principalement dues au manque de coopération de la part de certains acteurs.</p>
<p><b>Enjeux climat et biodiversité</b></p>	
<p>Le changement climatique peut renforcer les risques naturels et les impacts déjà marqués sur le territoire. L'allongement des périodes de sécheresse et l'augmentation des aléas climatiques sont identifiés comme un des enjeux majeurs pour les agriculteurs. La biodiversité est moins présente dans les réflexions sur l'avenir de l'agriculture. Toutefois, le financement de haies et la mise en place d'infrastructures agroécologiques sont les principaux dispositifs qui y contribuent.</p>	
<p><b>Perception et appropriation du sujet</b></p>	
<p>L'appropriation a été faible en raison du manque de participation des agriculteurs aux réunions. Les agriculteurs expriment néanmoins de fortes attentes quant à la gestion de l'eau, et aussi un intérêt sur les enjeux encore méconnus d'adaptation au changement climatique et de biodiversité.</p> <p>Les retours des enquêtes auprès des agriculteurs montrent aussi un déficit de connaissance des actions portées par le CD32, qui peut expliquer leur difficulté à se projeter dans la mise en œuvre de SaFN sur le territoire.</p>	<p>Le CD32 a eu des difficultés à mobiliser les acteurs pour qu'ils s'emparent du sujet de manière opérationnelle, par manque de perspective et de cadre d'action définis.</p> <p>Le Life ARTISAN est arrivé en amont des réflexions en cours sur un projet alimentaire territorialisé (PAT) intégrant une agriculture résiliente.</p>
<p><b>Suites du projet et perspectives de mise en œuvre (ARTISAN)</b></p>	
<p>Le projet Life ARTISAN a permis une montée en compétences des professionnels sur les thèmes de l'adaptation au changement climatique et de la préservation de la biodiversité, et de créer des synergies entre les acteurs du territoire.</p> <p>Il souligne la nécessité de mobiliser les partenaires, les financeurs et des structures d'accompagnement du monde agricole, et de mettre en avant des projets communs. Le développement de complémentarités entre les acteurs (CUMA...) est une piste avancée pour poursuivre le projet.</p>	<p>Le manque de légitimité du CD32 sur les questions agricoles l'empêche de s'engager davantage avec des partenaires dans la formalisation du plan de déploiement des SaFN, avec le souci de la collectivité de ne pas créer de confusion entre un portage (politique) et son accompagnement des démarches d'animation sur le territoire.</p> <p>La mise en œuvre implique de renforcer les partenariats avec la chambre d'agriculture, l'Agence de l'eau, ADOPTAÉ, Arbres et paysages du Gers (agroforesterie, déchets verts), etc.</p>

Le territoire du [Syndicat Mixte pour le Développement Durable de l'Estuaire de la Gironde](#) est caractérisé par des zones humides et agricoles. L'estuaire de la Gironde est le plus grand d'Europe avec 3 807 km<sup>2</sup>, dont 84 % en Gironde et 16 % en Charente-Maritime. En tant qu'établissement public territorial de bassin (EPTB), et par ses missions d'animation du SAGE et du programme d'actions de prévention des inondations (PAPI), il œuvre à la planification d'actions visant la préservation des enjeux environnementaux du territoire de l'estuaire, au cœur desquels sont la protection et la restauration des zones humides, la gestion équilibrée de la ressource en eau et la prévention des inondations.



Le territoire agricole du SMIDDEST représente environ 101 500 ha, dont 40 000 ha de vignes (d'après le Casier viticole), 26 500 ha de grandes cultures (principalement maïs et blé tendre) et enfin 21 500 ha de prairies naturelles (prairies humides situées dans les marais qui bordent l'estuaire). Environ 2 660 sièges d'exploitation sont recensés dans les communes du SMIDDEST en 2020, contre 4 500 en 2000, soit une baisse de 40 % en 20 ans, sous les effets conjugués de l'agrandissement des exploitations de grandes cultures et de la diminution d'exploitations viticoles et d'élevage notamment. La forêt occupe 29 % du territoire du SAGE, soit 111 500 ha, dont 90 000 ha en Médoc (pins).



Les enjeux de biodiversité concernent aussi bien les milieux aquatiques et humides associés (marais, prairies...) que les espaces agricoles qui structurent le paysage, et dont dépend en partie la qualité de l'eau (pollution diffuse).

Le SMIDDEST co-construit une stratégie territoriale agroécologique en lien avec la révision de son SAGE débutée en 2022. Les enjeux environnementaux nécessitent d'améliorer la résilience des milieux et des espèces surtout dans un contexte de changement climatique. Un objectif majeur est d'accompagner le secteur agricole dans l'adaptation de leurs pratiques culturales pour faire face aux aléas et risques climatiques.

Depuis sa création, le SMIDDEST travaille en étroite collaboration avec les acteurs de la gestion des milieux aquatiques et de la prévention des inondations (GEMAPI). La démarche permet d'élargir les partenariats en intégrant les usagers qui valorisent ces milieux, les acteurs agricoles. Ce territoire présente des problématiques agricoles distinctes sur les deux rives : la rive droite concentre viticulture et grandes cultures, tandis que la rive gauche est principalement composée de marais et de forêts, et compte une forte présence de vignobles et une relativement faible activité d'élevage (agneau de Pauillac).



## Regards croisés

Agriculteurs	Partenaires	
<b>Contexte de l'engagement et motivation des acteurs</b>		
<p>Les producteurs ont besoin d'un accompagnement technique et financier afin d'identifier les leviers les plus efficaces et la mise en place de bonnes pratiques à court et moyen terme.</p> <p>La participation à ce projet permet d'anticiper l'évolution des pratiques, notamment en vue de l'adaptation des systèmes de cultures actuels au changement climatique.</p>	<p>Le SMIDDEST s'est engagé dans ce projet Life ARTISAN afin d'intégrer les SaFN et les défis du changement climatique dans le cadre de la révision du SAGE. Ce projet donnait une opportunité pour amorcer une phase de concertation sur ces thèmes avec les acteurs agricoles. Le SMIDDEST a un rôle d'ensemblier sur les enjeux de l'eau, et de médiateur entre les composantes agricoles et environnementales du territoire. Il s'est fortement investi avec le recrutement d'un Chargé de mission « agroécologie » spécifiquement pour le projet associé à l'animation régionale du projet Life ARTISAN sur l'ensemble de l'accompagnement. Sa direction a été présente et force de proposition.</p>	
<b>Liens historiques avec l'action agricole</b>		
<p>Les liens entre les agriculteurs et le SMIDDEST, vu comme un animateur territorial, étaient très faibles avant le projet.</p> <p>Les agriculteurs collaborent assez peu avec les collectivités, hormis des liens au travers des PAT et avec les syndicats de rivière (gestion des niveaux d'eau dans les marais estuariens).</p>	<p>Le SMIDDEST a un rôle d'animateur territorial et d'Établissement Public Territorial de Bassin agissant avec les structures gestionnaires des milieux humides.</p> <p>Le SAGE actuel est centré sur les enjeux environnementaux (eau, biodiversité) et n'aborde l'agriculture que sous l'angle des pollutions diffuses. Le SMIDDEST collabore avec les partenaires institutionnels, les collectivités et les naturalistes, mais peu avec les acteurs agricoles.</p>	
<b>Enjeux climat et biodiversité</b>		
<p>Les enjeux climatiques et de biodiversité sont très forts sur le territoire, liés à sa situation géographique estuarienne, du fait de la fragilité de ces écosystèmes et de la présence de zones humides soumises à de nombreuses pressions. La gestion de la ressource en eau (quantitative et qualitative) et des milieux aquatiques, la préservation de l'environnement, de la biodiversité et la prévention des inondations sont des enjeux majeurs.</p> <p>Inondations, sécheresses et feux de forêts affectent également les productions agricoles et viticoles ainsi que les habitations. La révision du SAGE vise à adopter une vision plus intégrée des enjeux du changement climatique, avec les SaFN identifiées comme de potentiels leviers contre la vulnérabilité climatique et agricole.</p>		
<b>Perception et appropriation du sujet</b>		
<p>Le SMIDDEST a bien été identifié comme animateur territorial et médiateur pour un appui sur la thématique milieux aquatiques, sols et biodiversité.</p> <p>L'animation auprès des agriculteurs indique une bonne appropriation du sujet, avec 27 répondants au questionnaire, dont plus de la moitié ont mis en place des actions pour la biodiversité et/ou pour s'adapter au changement climatique.</p>	<p>L'appropriation de ces enjeux par les acteurs locaux est bonne, comme en témoigne leur participation aux journées d'animation et aux ateliers consacrés au déploiement des SaFN organisés par le SMIDDEST.</p> <p>Toutefois, mobiliser les acteurs agricoles lors des ateliers de terrain a été plus difficile, peut-être à cause d'un manque de visibilité sur le portage et les modalités d'actions sur les SaFN.</p>	
<b>Suites du projet et perspectives de mise en œuvre (ARTISAN)</b>		
<p>Le projet met en évidence le besoin de synergie entre les différentes structures (co-construction, centralisation de l'information, animation des zones Natura 2000 et des MAEC) afin de faciliter l'implication des agriculteurs dans le déploiement, l'expérimentation et la mobilisation sur le territoire.</p> <p>Les producteurs sont soucieux de mieux connaître l'impact des produits phytosanitaires sur la qualité de l'eau vis-à-vis des milieux naturels.</p>	<p>Le projet Life ARTISAN est arrivé en amont du SAGE et a permis d'impulser une stratégie sur le territoire.</p> <p>Malgré le manque d'expérience dans le domaine agricole, les élus ont manifesté une forte volonté de poursuivre l'action et d'échanger sur la manière d'encourager les SaFN, en partenariat avec les syndicats de rivières, CEN, CPIE et institutionnels (Agence de l'eau, OFB...), les collectivités et les acteurs agricoles.</p> <p>Une feuille de route 2023-2025 a été élaborée pour accompagner la montée en compétence de l'établissement et poursuivre la mobilisation des acteurs du territoire durant la révision du SAGE.</p>	

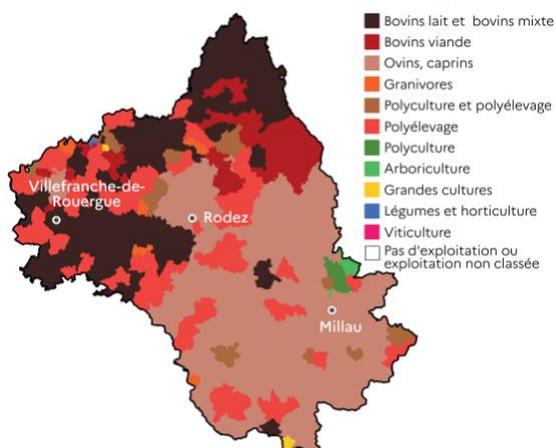
## >> Fédérations Départementales des CUMA du Tarn et de l'Aveyron



Acteurs historiques des territoires ruraux, les CUMA sont des Coopératives d'Utilisation de Matériel Agricole, où des agriculteurs mutualisent des moyens (machines, main-d'œuvre, hangars, ateliers...) nécessaires à leur activité agricole. Ce cadre juridique permet à leurs adhérents de réduire les coûts de mécanisation, d'accéder aux nouvelles technologies et d'optimiser les chantiers. La CUMA est aussi un lieu d'échanges d'expériences et de diffusion de nouvelles pratiques, de formation, de développement local sur le territoire, de lien social et de solidarité. À l'échelle départementale, une fédération regroupe les différentes CUMA du réseau.

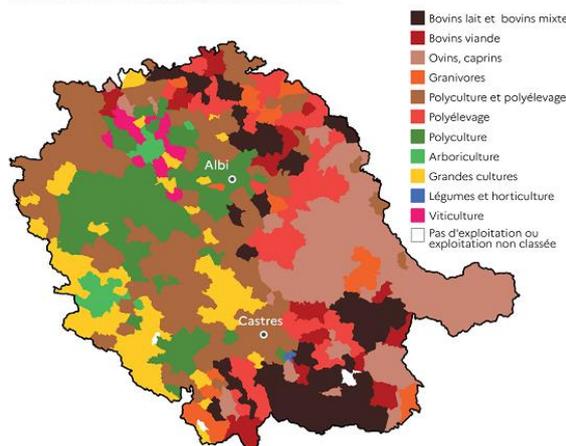
L'accompagnement a été initialement engagé auprès de la [FDCUMA de l'Aveyron](#). Assez rapidement, la démarche s'est étendue à la [FDCUMA du Tarn](#) ; les deux fédérations départementales souhaitant travailler en complémentarité sur leur territoire commun du Ségala (zone d'élevage) dans l'objectif d'y maintenir localement le maillage des CUMA.

Orientations technico-économiques des communes de l'Aveyron en 2020



Sources : ©IGN BDCARTO © IGN ROUTES 500 \*Données Agreste Recensement agricole 2020\* Protocole IGN/MAAF 2011

Orientations technico-économiques principales des communes du Tarn



Sources : ©IGN BDCARTO © IGN ROUTES 500 \*Données Agreste Recensement agricole 2020\* Protocole IGN/MAAF 2011

L'agriculture aveyronnaise est principalement orientée vers les productions animales, avec 78 % des exploitations du département spécialisées en élevage. En 2020, on dénombre encore 7 637 exploitations agricoles qui valorisent une SAU de 508 960 ha. Au cours de la dernière décennie, l'Aveyron s'est diversifié en développant les exploitations végétales (grandes cultures, maraîchage, horticulture et arboriculture) avec en parallèle une baisse moyenne de 1,7 % du nombre de fermes chaque année. Le département du Tarn compte 5 032 exploitations agricoles pour 296 900 ha de SAU en 2020. À l'instar de l'Aveyron, les productions animales sont en diminution (lait de vache et de brebis, bovins allaitants) au profit des productions végétales qui continuent à se diversifier.

Avec 269 CUMA dans l'Aveyron et 111 CUMA dans le Tarn, ces deux FDCUMA assurent une grande couverture territoriale et font preuve d'une capacité à rassembler les agriculteurs. Parmi les objectifs des CUMA, figure désormais la mise en œuvre de nouvelles pratiques agricoles en faveur de l'agroécologie.



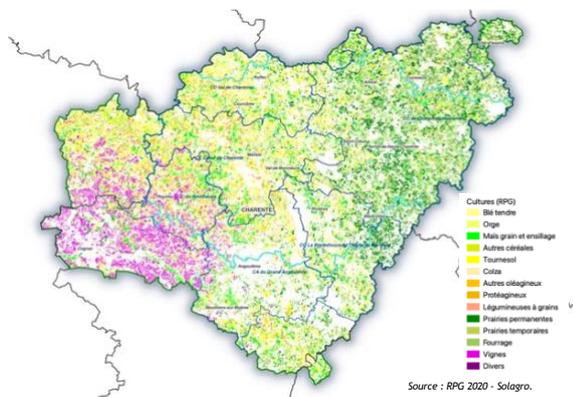
## Regards croisés

Agriculteurs	Partenaires  
<b>Contexte de l'engagement et motivation des acteurs</b>	
<p>Implication des agriculteurs et des CUMA demandeuses et impliquées dans des dynamiques d'agroécologie.</p>	<p>La FDCUMA 12 a témoigné une forte volonté de mobilisation autour du projet Life ARTSIAN avec le recrutement d'une chargée de mission en agroécologie spécifiquement pour chacun des territoires (Aveyron et Tarn), et le projet a bénéficié d'une bonne implication de la direction des FDCUMA (en début de projet) et des élus.</p> <p>Le projet s'est structuré autour du partenariat et l'implication de la FDCUMA81 au côté de la FDCUMA12 (secteur du Ségala).</p>
<b>Liens historiques avec l'action agricole</b>	
<p>Les agriculteurs du Tarn ont déjà mis en place des actions de compostage, de désherbage mécanique, de techniques sans labour, d'agriculture de précision, et de production d'énergie renouvelable.</p> <p>Ceux de l'Aveyron pratiquent le pâturage de surfaces en dérobée ou de méteils, la réintroduction de la betterave fourragère (diversification) et l'implantation et la mise en place de prairies implantées sous céréales.</p>	<p>La FDCUMA réalise des animations techniques sur le terrain au travers de démonstrations de matériels novateurs, de transmission, de formations, et d'échanges de savoir-faire. La FDCUMA 12 collabore avec la chambre départementale d'agriculture au travers de nombreux sujets (projet ADOPTAE, démonstrations de matériels, interventions croisées, etc.).</p> <p>Fort de son ancrage territorial, la FDCUMA participe aussi à des actions en partenariat avec des acteurs non agricoles (Syndicat mixte du bassin Cérou-Vère, etc.).</p>
<b>Enjeux climat et biodiversité</b>	
<p>Les enjeux climatiques sont importants pour les producteurs, majoritairement pour les éleveurs avec un allongement des périodes de sécheresse estivale, une augmentation des températures et une intensification des aléas du type inondation et grêle.</p> <p>L'intérêt pour les enjeux de biodiversité est moindre, bien que ces deux territoires soient riches d'espèces et habitats remarquables, en raison notamment d'une méconnaissance des interactions entre changement de pratiques et préservation de cette biodiversité. La forte présence des campagnols mobilise néanmoins les agriculteurs et les CUMA.</p>	
<b>Perception et appropriation du sujet</b>	
<p>La FDCUMA est très bien identifiée par les agriculteurs. Les agriculteurs se sont bien mobilisés lors de la phase d'enquête (44 répondants), avec de multiples propositions sur les pratiques agroécologiques d'adaptation au changement climatique et favorables à la biodiversité.</p>	<p>D'autres FDCUMA ont intégré le projet notamment lors de la formation en interne (FDCUMA82, et FRCUMA).</p> <p>Quelques difficultés à rentrer dans des réflexions opérationnelles et à créer du lien entre les partenaires sont apparues, s'expliquant peut-être par le temps d'appropriation sur ces sujets. Les échanges avec d'autres organismes agricoles (chambre d'agriculture...) ont eu lieu lors de l'atelier "Adaptation au changement climatique", qui présentait la démarche AP3C, mais pas au-delà encore.</p>
<b>Suites du projet et perspectives de mise en œuvre (ARTISAN)</b>	
<p>Le projet Life ARTISAN a permis de mettre en lumière les synergies entre les enjeux et la mise en place des solutions d'adaptation au changement climatique.</p> <p>Atout pour les CUMA de leur capacité à travailler en petits groupes pour la diffusion de connaissances, pour l'expérimentation et l'accompagnement de nouveaux matériels et pratiques.</p> <p>L'accompagnement sur le long terme permettrait de diffuser les bonnes pratiques actuelles, de mettre en valeur les efforts réalisés et de sensibiliser sur les bénéfices apportés par les pratiques agroécologiques aux agriculteurs n'ayant pas amorcé cette démarche.</p>	<p>L'objectif est de développer un réseau local de partenaires (AVEM, Montpellier SupAgro) mobilisés sur le sujet des SaFN et d'échanger avec la chambre d'agriculture de l'Aveyron pour expliciter le positionnement de la FDCUMA12/81.</p> <p>Un des enjeux est de promouvoir la montée en compétence des conseillers pour accompagner le déploiement des pratiques agroécologiques et démultiplier les journées « SaFN ».</p> <p>Un axe stratégique opérationnel est de rapprocher les territoires et les agriculteurs afin d'évaluer précisément les degrés de connaissances et d'acceptabilité des SaFN et des modalités d'adaptation au changement climatique.</p>

## >> Coopérative de Mansle

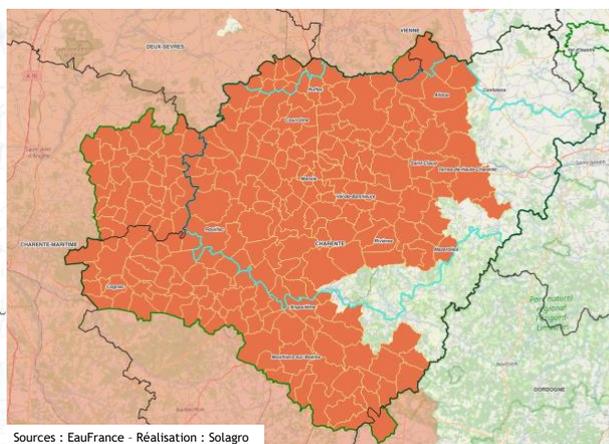
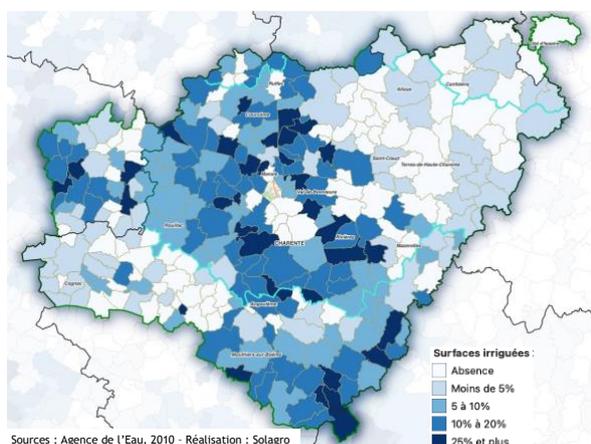


Située dans le nord de la Charente, la [Coopérative de Mansle](#) a une équipe de 23 salariés et compte 400 adhérents, dont plus de 250 agriculteurs collaborateurs impliqués. Le territoire agricole de la coopérative s'étend sur environ 170 000 ha de SAU. À l'ouest dominant les vignobles du Cognac, au centre se développent principalement les céréales et oléo-protéagineux, et à l'est les exploitations d'élevage bovin (notamment laitier) sont majoritaires.



La coopérative assure la collecte et la commercialisation chaque année d'environ 70 000 t de céréales et oléo-protéagineux. Les principales cultures sont le blé, l'orge, les pois chiches, le maïs, le tournesol, le soja, le colza et le lin. La coopérative s'est construite par filière en se spécialisant sur le marché du blé de meuniers valorisé par des certifications de qualité : Culture Raisonnée Certifiée (CRC), HVE, Label AgriConfiance, C'est qui le patron?®.

Ces dernières années, la coopérative s'est engagée par la constitution de plusieurs Groupements d'Intérêts Économiques et Environnementaux (GIEE) : en 2016 sur la production de blé de qualité, puis de 2019 à 2022 sur les couverts végétaux et actuellement une réflexion pourrait donner lieu à un nouveau GIEE portant sur la résilience des exploitations au regard des enjeux de la fertilité du sol (carbone) et de l'eau. La question de l'eau (quantité, qualité) sur le territoire est en effet incontournable : les sols de groies, dominant sur le territoire, sont superficiels rendant les producteurs très vulnérables au déficit hydrique, et un tiers des surfaces agricoles des adhérents de la coopérative sont irriguées. De plus, 80 % des communes sont classées en zones vulnérables pour les nitrates et la présence de 4 aires d'alimentation de captage en eau potable.





## Regards croisés

Agriculteurs	Partenaires
<b>Contexte de l'engagement et motivation des acteurs</b>	
<p>Les exploitations sont confrontées à de fortes contraintes naturelles (faible réserve en eau des sols, faibles rendements) et une ressource en eau limitée. L'évolution climatique récente aggrave leurs difficultés, conduisant au recul de certaines productions (colza, blé, maïs), et impactant aussi l'activité d'élevage. La recherche de nouvelles manières de produire s'impose progressivement, également pour préserver la qualité de l'eau (zone vulnérable nitrate, réduction de la pression phytosanitaire).</p>	<p>La Coopérative de Mansle est engagée dans des démarches d'innovations dans l'agroécologie et les filières de qualité et locales (blé meunier, cosmétiques...). La coopérative a signé le contrat territorial avec Charente Eaux afin de mettre en place des actions pour la protection de la qualité de l'eau sur les aires d'alimentation de captage.</p>
<b>Liens historiques avec l'action agricole</b>	
<p>La coopérative de Mansle engage ses adhérents avec Agriconfiance® dans des pratiques agroécologiques (réduction des intrants, diversification et allongement des rotations, qualité). Elle porte le GIEE 'Couverts végétaux' depuis 2019, et participe au projet ADOPTAÉ de la chambre régionale d'agriculture sur la massification de cette pratique. Elle a créé, en 2022, un groupe thématique sur le projet d'un nouveau GIEE qui traitera de la résilience des exploitations dans le nord de la Charente.</p>	<p>La coopérative établit des partenariats pour développer les couverts végétaux, avec l'appui des chambres régionale et départementale d'agriculture. Elle participe aux discussions sur l'enjeu eau de l'EPTB Charente, en particulier le programme de territoire de gestion de l'eau (PTGE) Aume-Couture (couverts, diversification). Les plantations de haies (Prom'haies) sont individuelles, ce qui ne permet pas de faire connaître les démarches de la coopérative auprès des collectivités locales. Les projets de la coopérative (GIEE, ADOPTAÉ...) méritent d'être davantage valorisés auprès des acteurs du territoire.</p>
<b>Enjeux climat et biodiversité</b>	
<p>Les enjeux climatiques sont majeurs sur le bassin de la Charente, avec des problématiques croissantes de recharge des nappes et des déficits qui vont s'aggraver. Des périodes de sécheresse estivale plus longues et des températures plus chaudes font peser des fortes interrogations sur le devenir de l'agriculture, notamment sur les sols de groies superficiels. Hormis sur quelques sites à enjeux majeurs (vallée de la Charente, plaines céréalières à outarde canepetière, etc.), les enjeux de biodiversité en agriculture sont moins identifiés, avant tout par manque de connaissance des impacts des pratiques sur la préservation de la biodiversité. Plusieurs acteurs (EPTB, CEN, conseil départemental) œuvrent à la restauration de la fonctionnalité des zones humides (prairies, marais), définie comme prioritaire pour améliorer le stockage naturel de l'eau et préserver des espèces associées.</p>	
<b>Perception et appropriation du sujet</b>	
<p>L'enquête menée auprès des adhérents de la coopérative (20 répondants) montre leur bonne perception des impacts et identifie des pratiques d'adaptation à développer (diversification, couverts d'intérêt agroécologique, méteils, haies).</p>	<p>En raison d'une difficulté à établir une stratégie interne sur les SaFN, au-delà des couverts végétaux, les rencontres avec les collectivités locales n'ont pas pu avoir lieu pour envisager le déploiement de SaFN dans le cadre du projet Life ARTISAN.</p>
<b>Suites du projet et perspectives de mise en œuvre (ARTISAN)</b>	
<p>La coopérative poursuit l'animation auprès de ses adhérents, sous la forme de groupes techniques, pour diffuser les connaissances acquises lors des expérimentations et essais (diversification de cultures, couverts, suivis naturalistes). L'accompagnement sur le long terme pourrait aider à diffuser les bonnes pratiques actuelles, mettre en valeur les actions réalisées et étendre les pratiques agroécologiques à d'autres agriculteurs.</p>	<p>L'accompagnement n'a pas permis de renforcer les partenariats entre la coopérative et les acteurs du territoire, au-delà des actions déjà engagées. Des pistes de SaFN ont été identifiées mais il n'y a pas eu de validation d'une stratégie de déploiement de SaFN, en particulier sur l'enjeu de la biodiversité. La coopérative de Mansle va poursuivre des projets en interne sur le GIEE couverts végétaux.</p>

# Retour sur les accompagnements

Le retour des territoires sur la démarche d'accompagnement dresse un bilan des bénéfices et des pistes d'amélioration, en ce qui concerne la mobilisation et l'engagement des acteurs, l'identification et le partage des enjeux, et la temporalité de l'accompagnement du projet.

## >> Mobilisation des acteurs du territoire et raisons de l'engagement

### Bénéfices et avantages

- La bonne **implication** des territoires au lancement des projets et leur suivi au long cours (équipe dédiée) est bénéfique.
- **L'accompagnement technique** auprès des animateurs a permis la montée en compétence.
- Les porteurs de projets se positionnent comme **médiateurs** entre agriculture et environnement.
- Le projet permet l'expression des problématiques par les producteurs, comme le décalage entre les efforts fournis par les pratiques et le retour sur investissement, et le manque de **soutiens financier et organisationnel**.

### Difficultés et pistes d'améliorations

- Le manque de **cohésion** entre les acteurs peut créer des dysfonctionnements dès le début du projet.
- La transparence entre les jeux d'acteurs et une meilleure compréhension des objectifs et des enjeux du projet favorisent la mobilisation des agriculteurs.
- La collaboration des agriculteurs avec les collectivités réclame leur implication davantage en amont.
- Le manque de **proximité** avec les acteurs agricoles affecte l'appropriation et le déploiement des SaFN.

## >> Enjeux environnementaux et climatiques

### Bénéfices et avantages

- Le diagnostic de vulnérabilité crée un **ancrage territorial et un maillage entre les partenaires** nécessaires à l'implication de tous les types d'acteurs et les secteurs d'activité.
- Des **groupes de travail** en concertation avec les agriculteurs sur l'agriculture de demain assurent une **meilleure connaissance** des besoins et vécus des enjeux environnementaux et ceux liés à la biodiversité.
- Certains **agriculteurs** ayant déjà mis en place des pratiques vertueuses et d'adaptation montrent l'exemple et sont un potentiel vecteur sur les bénéfices des SaFN. Ils peuvent être moteurs pour leur déploiement.

### Difficultés et pistes d'améliorations

- Les acteurs agricoles manquent de **connaissances sur le lien entre pratiques agricoles et préservation de la biodiversité** (surtout en termes de chiffrage économique (financier) ou réduction d'intrants)
- L'augmentation et l'intensification des aléas (sécheresse, inondation et grêle) sont souvent constatées au fur et à mesure des années. La **ressource en eau**, en termes de qualité ou de quantité, apparaît comme l'enjeu principal, voire critique dans les territoires (coopérative de Mansle, SMIDDEST...).
- La **biodiversité** est moins présente dans les réflexions sur l'avenir de l'agriculture car elle est plus complexe à appréhender (effets en cascade, diversité des écosystèmes et jeu des échelles spatiales).

## >> Temporalité de l'accompagnement

### Bénéfices et avantages

- L'accompagnement met en lumière des **synergies** possibles entre les enjeux du territoire et la mise en place des solutions d'adaptation au changement climatique fondées sur la nature.
- Les **animations territoriales** permettent la diffusion et le partage de connaissances et contribuent à fédérer et impliquer tous les acteurs (agriculteurs, élus, gestionnaires...) à la mise en œuvre des SaFN.
- Certains agriculteurs expriment leur **volonté de monter en compétences** sur ces sujets et d'y être accompagnés.
- Les **groupes de travail** favorisent les discussions autour des diagnostics et expériences de chacun.

### Difficultés et pistes d'améliorations

- Le projet Life ARTISAN est arrivé parfois **trop en amont** par rapport aux projets et stratégies du territoire (PAT, groupes de travail...).
- La montée en compétence récente de certaines collectivités sur les thématiques agricoles peut induire un **déficit de reconnaissance** de la part du monde agricole.
- Le manque de **clarification de la gouvernance** est défavorable à la mise en œuvre des solutions.
- Évaluer avec précision le **degré de connaissance et d'acceptabilité** des SaFN et de l'adaptation au changement climatique auprès des acteurs nécessite des moyens et une certaine durée d'accompagnement.

# Enseignements & Recommandations

Les recommandations suivantes s'adressent aux acteurs des territoires, aussi bien agricoles (chambres d'agriculture, coopératives, organismes de développement agricole...) que non agricoles (collectivités locales, syndicats de rivière, associations...).

## >> Recommandations à destination des territoires désirant mener des démarches sur les SaFN



- **S'impliquer davantage en amont** dans la construction du projet pour **identifier les synergies** à établir avec d'autres projets ou réflexions en cours sur le territoire accompagné ;



- Développer le travail en **partenariat** entre les acteurs agricoles et non-agricoles afin de renforcer les complémentarités et d'améliorer la capitalisation de l'information et les moyens d'animation dans le but de **faciliter l'implication** des agriculteurs et créer des synergies entre les projets ;



- **Co-construire le projet** avec les différents acteurs (associations, producteurs agricoles, représentants agricoles) et identifier les éventuels **points de blocage** et réfléchir aux **leviers d'action** à y associer ;



- Identifier et répondre à un besoin pour mieux accompagner les agriculteurs sur les solutions d'adaptation en réalisant un **diagnostic** basé sur une enquête auprès des acteurs impliqués sur le territoire ;



- S'appuyer sur **l'évolution d'indicateurs agro-climatiques** (portail [CANARI-France](#), Observatoires régionaux des données agro-climatiques - ORACLE, etc.) adaptés aux filières du territoire dans un futur proche ou futur lointain ;



- **Identifier les enjeux biodiversité** du territoire à partir d'indicateurs et/ou méthodologie, les pressions exercées par les pratiques agricoles et les manières de les faire évoluer afin de faire converger les objectifs de production et de préservation des espèces et de leurs habitats ;



- Mobiliser la **boîte à outils** proposée par Solagro (pack d'accompagnement au double enjeu Climat et Biodiversité) et la faire connaître au travers d'évènements comme les Forums Artisan ou encore aux évènements OFB à destination des collectivités locales mais également auprès du Réseau national des plans alimentaires territoriaux (RNPAT) ;



- **Capitaliser les tableaux de bord** de suivi de mise en œuvre de ces SaFN par territoire pour **inspirer d'autres territoires**, et ainsi disposer d'indicateurs communs de suivi à une échelle nationale et d'autres plus spécifiques en fonction des vulnérabilités propres au contexte pédo-climatique ou aux enjeux biodiversité locaux.

## >> Recommandations pour mieux accompagner les agriculteurs dans le déploiement des pratiques agroécologiques



- **Sensibiliser** les producteurs et organismes agricoles aux bénéfices apportés par l'adoption des pratiques agroécologiques afin de réduire la vulnérabilité climatique ;



- Développer des **actions d'accompagnement** des agriculteurs sur le **long terme** pour diffuser les bonnes pratiques ;



- S'appuyer sur et **mettre en valeur les agriculteurs** qui les pratiquent déjà, étant donné la puissance des échanges entre pairs pour convaincre les agriculteurs de tester a minima un changement de pratiques ;



- Travailler avec les **financeurs publics et privés**, pour étudier de quelle manière ces pratiques vertueuses peuvent être valorisées et reconnues, ou a minima encouragées : dans le cadre des PAT avec la création de filières et débouchés locaux pour la restauration collective, sous la forme de paiements pour services environnementaux (PSE), sous la forme de mise à disposition de fonciers publics pour permettre l'installation d'agricultrices et d'agriculteurs ;



- Porter une attention sur l'**explicitation** des objectifs et la mise en valeur des enjeux du projet et de **transparence** sur les jeux d'acteurs (gouvernance) ;



- **Quantifier le degré de connaissances** sur les enjeux climatiques et de biodiversité et être en capacité d'en **mesurer l'évolution** post-projet ;



- **Systématiser le croisement des enjeux** sur les territoires en particulier le double enjeu Biodiversité & Climat.





  
**artisan**
  
 Le climat change, adaptons-nous  
 avec la nature

  
**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**  
*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

  
**OFB**  
 OFFICE FRANÇAIS  
DE LA BIODIVERSITÉ

  
**occitanie  
Biodiversité**  
 Agence régionale

**ADEME**  
  
 AGENCE DE LA  
TRANSITION  
ÉCOLOGIQUE

**eau**  
 GRAND SUD-OUEST  
 AGENCE DE L'EAU ADOUR-GARONNE


**Solagro**